

Rentrée : le lundi 26 août 2024

Horaire de rentrée : 10h

### 1 - Organisation des études

## Inscription administrative

Votre <u>inscription administrative doit être effective avant le 26 juillet 2024 afin de confirmer définitivement votre intégration dans la licence en deux ans STAPS APA-S option kinésithérapie à <u>l'IFEPSA</u>. Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet je vous invite à me contacter directement.</u>

Pour suivre le cursus STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), les étudiants ne doivent pas présenter de contre-indications à la pratique intensive des activités physiques et sportives. Pour toute première inscription, l'étudiant doit transmettre avant la rentrée :

- un questionnaire à compléter par ses soins; à télécharger sur le site (<a href="https://ifepsa.uco.fr/fr/s-inscrire-l-ifepsa-uco">https://ifepsa.uco.fr/fr/s-inscrire-l-ifepsa-uco</a>)
- un certificat médical IFEPSA, préalable à la pratique intensive des activités physiques et sportives à télécharger sur le site
- le tracé de l'électrocardiogramme (ECG). Si vous ne pouvez pas fournir un ECG avant la date de rentrée universitaire (26 août 2024), vous avez jusqu'au 29 novembre 2024 pour nous le transmettre.

Ces documents sont à transmettre par voie postale à l'IFEPSA à l'intention de la Commission médicale. Merci de bien vouloir préciser votre parcours de formation (Licence en deux ans STAPS) et l'assistante de formation, Mme Pauline Jousset.

En cas de blessure avant la rentrée, merci de bien vouloir prendre **AU PLUS VITE** contact avec l'assistante de formation.

## Emploi du temps - Calendrier universitaire

- Le calendrier universitaire et l'emploi du temps prévisionnels du semestre 1 seront consultables sur le site de l'IFEPSA (<a href="https://ifepsa.uco.fr/fr">https://ifepsa.uco.fr/fr</a>) à partir de la rentrée : <a href="https://ifepsa.uco.fr/fr">des cours sont programmés dès le 1<sup>er</sup> jour de rentrée, prenez soin de consulter donc l'emploi du temps.
- Certains enseignements ainsi que des contrôles peuvent être programmés le samedi matin.

### **Transports**

- La ligne de bus n°9 dessert Athlétis et l'IFEPSA. Les horaires et le plan des lignes sont consultables sur irigo.fr.
- Attention : les horaires des transports urbains ne correspondent pas nécessairement avec ceux des emplois du temps de l'étudiant. Aussi, le vélo est le plus souvent le moyen de locomotion le plus rapide, le plus écologique, et le plus en cohérence avec les études STAPS.

### **Préparation**

- Deux ouvrages seront mis à votre disposition pour l'année et ne nécessitent pas d'achat de votre part, ils sont considérés comme support de cours à part entière. (Anatomie, physiologie, neurosciences du sport et entraînement, Charles Martin-Krumm et coll., éditions DUNOD; Licence STAPS tout en un, Slawinski, J et coll., éditions Dunod.)
- Un autre ouvrage est conseillé pour lecture durant l'année, il est donc conseillé de l'avoir en votre possession dès le début de l'année : Anatomie pour le mouvement, tome 1, introduction à l'introduction des techniques corporelles, de Blandine Calais-Germain, éditions Désiris.
- Dans cette même logique, différents supports vidéos de cours seront mis à votre disposition, il est donc fortement conseillé d'avoir à votre disposition un **ordinateur portable**.
- N'hésitez pas à vous préparer physiquement en réalisant régulièrement une activité physique modérée (à dominante cardio).
- Pour les équipements sportifs, vous aurez des informations à la rentrée mais vous pouvez anticiper en prévoyant :
  - Un maillot de bain, lunettes et bonnet.
  - Une paire de chaussures pour l'extérieur et une pour l'intérieur.
  - Un tee-shirt avec votre prénom inscrit au dos.

## Stages

Par ailleurs, il vous sera demandé de réaliser trois stages de nature différente durant l'année : un stage en milieu scolaire, un en milieu professionnel et un en milieu sportif. Les lieux de stage pour le milieu professionnel et milieu sportif sont à trouver par vos soins (pour le milieu scolaire votre affectation sera faite par l'IFEPSA). Le stage en milieu professionnel vous sera présenté à la rentrée car se réalise au second semestre. Concernant le stage en milieu sportif, celui-ci peut commencer dès la rentrée universitaire et devra obligatoirement débuter au plus tard au retour des vacances d'octobre (soit après le 2 novembre). Il consiste en la réalisation d'encadrement de séances d'activités physiques et sportives en milieu associatif sportif à raison d'au moins une heure par semaine tout au long de l'année. Il est donc conseillé de **commencer dès à présent à chercher la structure de stage**. Ce lieu de stage peut être toute association sportive, tous sports confondus, et vous devrez obligatoirement être sous la supervision d'un maître de stage diplômé pour l'encadrement des séances.

# 2 – Vigilance médicale

En cas de blessure avant la rentrée, merci de bien vouloir prendre **AU PLUS VITE** contact avec l'assistante de formation.

#### 3 – Vos interlocutrices

Responsable de formation : Céline Guilleron, cguilleron@uco.fr

Assistante de formation : Pauline Jousset, pjousset@uco.fr , 02 41 79 70 72